

# Macron et Merkel acculés sur l'immigration

La France et l'Allemagne cherchent à recadrer les négociations migratoires pour contrer la droite dure

BRUXELLES - bureau européen  
BERLIN - correspondant

**A** Bruxelles, l'urgence est palpable. A une semaine du Conseil européen des 28 et 29 juin, lors duquel Angela Merkel – sous la pression des conservateurs bavarois de la CSU – s'est engagée à trouver une « solution européenne » sur la question migratoire, les esprits s'agitent pour tenter de sortir par le haut d'un débat sur lequel les droites les plus dures du continent sont déterminées à peser de tout leur poids.

Ce sentiment d'urgence est lié à une véritable inquiétude. « C'est aujourd'hui un vrai choix de société qui est en discussion, peut-être même un choix de civilisation », a dit Emmanuel Macron, mardi 19 juin, lors du sommet franco-allemand de Meseberg, près de Berlin. A ses côtés, la chancelière, fidèle à son tempérament, a évité les grands mots. Mais il suffisait d'observer ses hochements de tête pour comprendre qu'elle partageait le diagnostic du président français, quand celui-ci évoqua un « moment de vérité » pour l'Europe.

Quelle pourrait être cette « solution européenne » attendue pour la fin du mois ? L'objectif principal peut se résumer ainsi : empêcher au maximum que les migrants prennent la mer pour gagner l'Europe, et faire en sorte qu'en cas de sauvetage en Méditerranée centrale, la route la plus fréquentée depuis 2016, ce ne soit pas les ports italiens qui accueillent systématiquement les bateaux.

Encore difficile à imaginer par certains diplomates en tout début de semaine, une proposition allant en ce sens a fait son apparition, mardi, dans les conclusions préliminaires du Conseil euro-

péen. L'idée est de « soutenir le développement du concept de plateformes de débarquement régionales en étroite coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés [HCR] et l'Organisation internationale pour les migrations [OIM] », est-il indiqué dans le projet de texte, sans préciser toutefois où ces plateformes pourraient être installées, dans des ports de l'Union européenne ou de pays tiers.

## L'enjeu de la « répartition »

Le nom de l'Albanie est souvent revenu dans les conversations, ces derniers jours, mais plusieurs pays, dont la France, s'y opposent : « Ce serait totalement illégal car la plupart des migrants n'ont pas de liens sur place », prévient un diplomate français. D'autres pistes sont jugées plus acceptables, comme l'ouverture de centres dans les pays de départ ou de transit – la Tunisie par exemple. « De telles plateformes devraient procéder à une identification rapide des migrants économiques et ceux en besoin de protection », précise le document, le but étant de « limiter la tentation d'embarquer pour un dangereux périple ».

Insistant sur la présence de représentants du HCR et de l'OIM, les diplomates assurent que ce projet n'a rien à voir avec les camps de rétention promus par le Danemark et l'Autriche, gouvernée par une coalition associant les conservateurs à l'extrême droite et qui prendra la tête de la présidence tournante de l'UE le 1<sup>er</sup> juillet. « C'est un concept très intéressant, une piste que nous devons commencer à discuter au Conseil de la semaine prochaine », insiste une source européenne de haut rang.

Prudents, M. Macron et M<sup>me</sup> Merkel ont refusé de dire ce qu'ils

pensaient précisément de ces plateformes de débarquement, en se réfugiant derrière le fait qu'il s'agit d'une proposition de Donald Tusk, le président du Conseil européen, et que ses « conclusions n'ont pas encore été discutées à Vingt-Huit ». Mais, à Paris comme à Berlin, l'idée fait son chemin. « On n'est plus dans la situation de 2015. A l'époque, la question était de savoir comment on répartit des gens qui pour la plupart étaient des réfugiés. Aujourd'hui, la question est de savoir comment on em-

## L'objectif principal est d'empêcher au maximum que les migrants prennent la mer pour gagner l'Europe

pêche d'arriver des gens qui sont, pour une part beaucoup plus importante, des migrants économiques », résume-t-on à l'Elysée.

Reste que l'enjeu de la « répartition » demeure, et qu'il est le plus épineux des négociations en cours. En Allemagne, le ministre de l'intérieur, Horst Seehofer (CSU), veut expulser les demandeurs d'asile déjà enregistrés dans un autre pays européen. Mardi, M. Macron et M<sup>me</sup> Merkel ont entériné cet objectif, en expliquant que leur but était « d'empêcher les demandeurs d'asile enregistrés de passer d'un pays à l'autre et [de] garantir la rapidité des transferts vers les Etats membres compétents ».

Tout le problème est maintenant de trouver un accord avec les Etats en question, comme la Grèce ou l'Italie, qui ne veulent pas hériter

des demandeurs d'asile refoulés par leurs voisins au prétexte que c'est là qu'une grande partie d'entre eux ont été enregistrés en premier à leur arrivée en Europe. Ces pays d'entrée demandent au contraire de mettre fin à ces renvois dans le cadre des accords de Dublin, s'estimant débordés par les arrivées. D'autres Etats, comme la Pologne ou la Hongrie, ne veulent pas non plus prendre leur part en termes de répartition.

Ce casse-tête des mouvements dits « secondaires » (ceux qui concernent les demandeurs d'asile déjà présents en Europe), sera au cœur des négociations. « Nous allons travailler pour une solution intergouvernementale ou multigouvernementale avec plusieurs Etats membres qui sont concernés », a dit

M. Macron, en allusion, entre autres, à la coopération policière mise en œuvre entre la France et l'Italie sur leur frontière commune. « Nous sommes pour une action coordonnée, au niveau européen ce serait le mieux mais c'est très difficile. Alors la coopération de certains pays doit être une option aussi », a confirmé M<sup>me</sup> Merkel.

Soucieuse de montrer sa bonne volonté à son aile droite, la chancelière envisage de rencontrer le premier ministre hongrois, Viktor Orbán, début juillet, peut-être le 5, selon le *Spiegel*. Un signe politique fort vis-à-vis d'un homme qui fut, en 2015, l'un des contempteurs les plus résolus de sa politique d'accueil, et qui est aussi un ami des conservateurs bavarois. En janvier, trois mois avant d'être nommé ministre, M. Seehofer l'avait ainsi invité au monastère de Seeon, près de la frontière autrichienne, pour le séminaire d'hiver des députés CSU. ●

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET THOMAS WIEDER

## Un budget de la zone euro acté, mais sans montant

**LE DÉBAT MIGRATOIRE** a un peu éclipsé ce qui aurait dû constituer le menu principal du sommet franco-allemand organisé, mardi 19 juin, à Meseberg, près de Berlin, après trois mois d'intenses tractations entre les ministres des finances, Bruno Le Maire et Olaf Scholz : les propositions de réformes communes pour la zone euro.

Connaissant les contraintes politiques d'Angela Merkel, ainsi que les réticences

des Allemands à envisager toute idée de transferts budgétaires entre Etats, les entourages des négociateurs ne s'attendaient pas à une révolution. La feuille de route commune les a plutôt surpris par son niveau d'ambition, en dépit de zones d'ombre persistantes.

Première bonne surprise pour les partisans d'une plus grande intégration politique et économique : Emmanuel Macron a obtenu ce budget de la zone euro

qu'il réclame avec constance depuis son élection. La chancelière a fini par en accepter le principe, ainsi que les objectifs :

promouvoir la « *convergence* », la « *compétitivité* » et – principe cher à la France – la « *stabilisation* » de l'union monétaire.

Comme espéré par Paris, ce budget pourrait ainsi venir en substitut aux dépenses nationales quand un pays est touché par une crise soudaine et doit couper dans ses dépenses. Il serait alimenté sur une base annuelle par des contributions des Etats et des ressources propres (la feuille de route évoque le projet de taxe sur les transactions financières, un serpent de mer), et verrait le jour en 2021. « *C'est une avancée historique* », a souligné M. Macron.

#### « Des ambiguïtés à lever »

Il manque cependant une idée du montant : le président français aurait voulu annoncer un ordre de grandeur, autour de 0,2 % du PIB de la zone euro par an (soit 25 milliards d'euros). Il en a été décidé autrement, faute d'accord sur le volume de l'enveloppe. Il est d'ailleurs prévu de prolonger la négociation au

minimum d'ici à la fin de l'année 2018 pour trancher ce qui doit l'être encore, comme si les deux parties avaient manqué de temps pour arracher un compromis définitif.

Un exemple : pour le fonctionnement du budget, le texte propose deux options n'ayant a priori rien à voir entre elles. Soit les contributions au budget seraient suspendues pour un pays momentanément touché par une crise. Soit ce budget ferait office de fonds européen de stabilisation du chômage, un instrument aux contours flous défendu par M. Scholz, le 9 juin, dans le *Spiegel*.

« *Il y a plutôt des bonnes surprises et c'est un pas dans la bonne direction, mais il y a encore des ambiguïtés à lever* », estime une source européenne. La feuille de route comprend aussi un filet de sécurité pour le fonds de résolution de l'union bancaire et l'évolution du mandat du Mécanisme européen de stabilité, qui pourra ainsi délivrer sous condition des lignes de crédit préventives à

un pays en difficulté avec les marchés. Conviendra-t-elle aux autres Etats ? L'Espagne devrait la soutenir, c'est moins sûr pour l'Italie, la Finlande, et les Pays-Bas, restés plutôt discrets mardi soir.

Reste l'Allemagne. Mardi, à Meseberg, la chancelière s'est dite confiante, estimant que le compromis correspond à ce qui figure dans le « contrat de coalition » signé, en février, par les conservateurs (CDU-CSU) et les sociaux-démocrates. S'est-elle un peu trop avancée ? Le rôle du Bundestag dans la refonte du fonctionnement du Mécanisme européen de stabilité reste un sujet ultrasensible.

Dans la soirée, le journal *Bild* annonçait surtout que la CSU bavaroise, déjà à couteaux tirés avec M<sup>me</sup> Merkel sur la question migratoire, désapprouvait l'accord sur le budget de la zone euro, au point d'envisager la convocation prochaine d'un « comité de coalition » afin de clarifier la situation. ■

C. DU. ET TH. W.